



Art. 1 - Organisation

A. Cette compétition se déroule en triplète, avec handicap.

Handicap :

- Le handicap individuel est calculé sur la base de **70%**.
- Le listing de référence est celui qui **paraîtra le 12 mai 2025**.

B. Elle est organisée par la Commission Sportive Nationale Bowling en **1 seule phase** :

- Phase nationale les **28 et 29 juin 2025 à CAISSARGUES (30)**

Art.2 - Participation

A. Cette compétition est ouverte aux licencié(e)s en règle avec la F.F.B.S.Q. et détenteurs d'une licence mixte représentant la même entité Sport Entreprise de la même région administrative.

B. La composition des équipes peut être masculine, féminine ou mixte.

C. Chaque équipe ne peut utiliser plus de 4 joueur(se)s en phase nationale.

D. Chaque équipe doit avoir obligatoirement en son sein, 1 joueur(se) au titre de l'entité Sport Entreprise concernée, c'est-à-dire « **CMAR** » (ex NS).

E. Les conjoints, parents ou enfants sont autorisés à participer, sous réserve d'être détenteurs d'une licence mixte délivrée au titre de l'entité Sport Entreprise concernée.

Art.3 - Engagements

L'entreprise fait parvenir, à sa Ligue (ou C.S.R. Bowling si la ligue est multidisciplinaire), le bulletin d'engagement, édité et transmis par la C.S.N.B., accompagné des droits fixés à **92,40 €** par équipe (frais de parties **inclus**). Le paiement se fait selon les modalités d'inscription définies par la ligue qui fixe la date limite de réception des bulletins.

Date limite d'inscription des équipes le **16 mai 2025**.

Art.5 - Phase nationale

A. Elle est organisée par la C.S.N.B.

B. Elle réunit les **31 premières équipes inscrites**, ainsi que l'équipe vainqueur de l'édition précédente.

C. Le tableau de la compétition est fourni par le Département Sport Entreprise de la C.S.N.B.

D. Les conditions de jeu sont définies par la Commission Technique de la C.S.N.B.

E. Les égalités sont départagées par un jeu décisif en Baker System (cf. Règlement de la discipline Bowling de la F.F.B.S.Q. – Livre II Règlement sportif).

F. Déroulement de la compétition : voir annexe à suivre.



Sport Entreprise
Coupe Fédérale **2024-2025**
« Bernard FOURET »

Version 1.0
29/03/2025

Art.6 - Titre et récompenses décernés

A l'issue de la compétition, la C.S.N.B. décerne le titre de Vainqueur de la Coupe Fédérale « Bernard FOURET » **2024-2025** avec une remise de trophées à chacune des 4 équipes finalistes et à chacun des participants, ainsi qu'une récompense au vainqueur du Challenge National Sport Entreprise et, à chacune des équipes du Podium.

Art.7 - Divers

- A. Tous les règlements généraux de la F.F.B.S.Q. sont applicables à cette épreuve.
- B. La C.S.N.B. se réserve le droit d'apporter toute modification nécessaire au bon déroulement de la compétition.